





Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-37839-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.767**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE 2014 - DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT A L'ETAT

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements
Direction Archéologie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/12/13

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

-

Nomenclature : 8.9 Culture

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE 2014 - DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT A L'ETAT - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de ses recherches programmées nécessitant une autorisation de l'Etat et susceptibles d'être éligibles à des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Archéologie a prévu, en 2014, la conduite de deux opérations destinées à accompagner et à compléter les recherches réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive.

Ces projets entrent dans le cadre de la programmation annuelle de la recherche archéologique mise en place par l'Etat, à l'appui d'un dossier de demande d'opération archéologique qui doit être soumis au Ministère de la Culture fin décembre 2013.

Prospection thématique « Caves et réseaux : l'apport des sous-sols aixois à l'analyse de la trame urbaine et de l'équipement domestique et public à Aix-en-Provence, de l'Antiquité à l'Epoque moderne »

La Direction Archéologie conduit, depuis 2010, un projet de recherche sur les caves et réseaux anciens de la ville qui a pour cadre géographique le centre ancien de la ville d'Aix-en-Provence et plus précisément ses sous-sols où plusieurs investigations récentes ont montré la présence de vestiges pouvant remonter à l'occupation romaine (voirie, réseau d'eau notamment), dont l'accès et l'étude ne nécessitent pas une fouille.

Ce projet s'envisage sur la durée en adaptant ses problématiques à chaque période et au contexte aixois :

- Les trames urbaines antique et médiévale dont les éléments sont susceptibles d'être conservés en sous-sol (éléments de voie, fondations de rempart...),
- Les réseaux d'eau propres et usées, antiques, médiévaux et modernes, dont certains sont encore en usage,
- L'aménagement des sous-sols aux époques médiévale et moderne, et l'équipement domestique des caves urbaines.

Ces dernières années, ce projet a régulièrement reçu l'aval de la Commission Inter-régionale de la Recherche archéologique Sud-Est et du Service régional de l'archéologie de PACA.

Axée sur une étude sur le terrain qui devra être complétée par une recherche documentaire, la campagne de recherche programmée en 2014 aura pour objectif la poursuite de la recension, de la cartographie et du relevé des vestiges.

Ce type d'opération n'ouvre pas droit à subvention.

Projet d'Atlas archéologique et historique sur la ville d'Aix-en-Provence

En 1998 paraissait l'Atlas topographique de la ville antique d'Aix-en-Provence. Premier d'une série consacrée aux chefs-lieux de cité de la Gaule Narbonnaise, cet ouvrage a été publié dans la collection des suppléments à la Revue Archéologique de Narbonnaise.

Si cet atlas constitue toujours une référence sur la topographie de la ville antique, la masse des informations recueillies depuis 1998, grâce à l'intense activité d'archéologie préventive qui a touché l'agglomération, nécessite aujourd'hui sa ré-actualisation. Celle-ci doit être l'occasion, non seulement d'intégrer à la documentation recensée des aspects qui n'avaient pas été pris en compte dans le précédent document, exclusivement axé sur la topographie, mais aussi de remettre à plat le découpage chronologique des grandes étapes du développement de la ville antique, désormais mieux connu.

La conduite de ce projet qui vise à une nouvelle publication dans la collection des Atlas des villes de Gaule méridionale est programmée sur quatre ans.

Le développement des recherches sur la ville médiévale et moderne, impulsé par le récent recrutement d'un médiéviste-moderniste et d'un topographe spécialistes en archéologie du bâti, invite d'autre part aujourd'hui à étendre aux périodes historiques la démarche suivie pour l'Antiquité. S'il partagera de nombreux points avec l'Atlas topographique d'Aix antique,

notamment au plan cartographique et dans son organisation générale, ce projet s'en différenciera toutefois en raison de la place qu'il doit accorder aux sources écrites et iconographiques, absentes pour l'Antiquité. Il s'agit donc bien d'un nouveau projet, qui donnera lieu à une publication indépendante. Sa conduite est envisagée sur une décennie.

Ces programmes de recherche feront l'objet d'un étroit partenariat avec plusieurs laboratoires du CNRS implantés à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : le Centre Camille Jullian (CCJ), l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA) et le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LA2M).

Les moyens nécessaires à cette entreprise seront assurés par le budget propre de la Direction Archéologie. Ils ont été estimés à 8 000 € TTC pour l'exercice 2014 et doivent concerner la numérisation de documentations et de plans, ainsi que la création d'une base de données dédiée à l'iconographie ancienne.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la réalisation du programme de recherches archéologiques proposé par la Direction Archéologie au titre de l'année 2014, dans les conditions présentées ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur le premier Adjoint délégué à l'Archéologie, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre,
- **DIRE** que le montant de ces recherches programmées s'élève à 8 000 € TTC, qui seront imputés au 92324 60632 1706 au titre du budget 2014.

**2013.767 - PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE 2014 - DEMANDE
D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT A L'ETAT**

Présents et représentés	: 49
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**